Sujet : [INTERNET] Enquête publique de Doeuil sur le mignon

De: Michel BRONCARD < michel.broncard@orange.fr>

Date: 09/10/2020 15:49

Monsieur le commissaire enquêteur.

Vous trouverez ci jt les raisons de mon opposition au projet de parc éolien de Doeuil sur le Mignon "Pourquoi je suis contre", ainsi que la carte des parcs éoliens existants, autorisés, en instruction et en projet.

C'est une région complètement massacrée et saturée. Une catastrophe paysagère, économique et sanitaire.

J'émets un avis défavorable.

Michel Broncard

Président de l'association Vent de Contraste en Pays d'Aunis et du Pays des Vals de Saintonge.

Vice Président de la Fédération Environnement Durable

Pièces jointes :		7
Pourquoi je suis contre !.pdf		30 octets
Carte des Eoliennes industrielles en Vals de Saintonge 1-03-2020.pdf	# W	30 octets

r de la composition La composition de la La composition de la

Pourquoi je suis contre.

Une production électrique intermittente et aléatoire.

Le premier but de l'éolien industriel est de produire de l'électricité. Lorsqu'il n'y a pas de vent, ces machines ne fonctionnent pas. C'est particulièrement grave quand les pics de consommation se produisent en plein été lorsqu'il fait très chaud et en plein hiver lorsqu'il fait très froid. C'est au moment où la population a le plus grand besoin d'électricité que l'éolien très intermittent et aléatoire ne fonctionne pas. En revanche lorsqu'il y a trop de vent, il faut parfois arrêter les éoliennes. Lorsque les éoliennes fonctionnent, c'est souvent au moment où les besoins sont moindres, ce qui pose des problèmes de saturation du réseau et de connexion à E.D.F.

Une technique archaïque qui handicape les véritables perspectives énergétiques.

Nous vivons une époque extraordinaire de recherche et de mutation de la production d'électricité et d'énergie.

Les vrais vecteurs de production d'énergie du futur sont le solaire même si le photovoltaïque, l'hydrogène, les mers et les océans, les bio-carburants de la 3^{ième} génération, la biomasse et la méthanisation au plan local et les économies d'énergie. Comparativement, l'éolien, même avec des machines de150/180/200 m de haut, apparait comme une technique rétrograde voire archaïque.

En revanche toutes les ressources financières qui se déversent dans l'éolien font défaut à ces techniques du futur ce qui handicape la recherche qui permettrait de les promouvoir.

Les risques pour la santé du fait de machines trop proches :

Un projet de parc éolien industriel présente des risques pour la santé (bruit, infrasons, syndrome de l'éolien). Or l'Académie de Médecine recommande depuis plus de dix ans une distance minimum entre les habitations et les éoliennes (Confirmé par un rapport récent). Malgré cette réglementation, alors que la hauteur des mâts passe à 150/180/200 mètres et promet d'être supérieure dans un avenir proche, la réglementation française est restée la même et n'impose qu'une distance minimum de 500 mètres, bien que le principe de précaution figure dans la Constitution.

Pollution atmosphérique

En cas d'absence de vent, il faudra recourir à d'autres énergies fossiles (exemple charbon et lignite en Allemagne, gaz en Espagne) et par conséquent de la pollution.

Une pollution visuelle obsédante :

La pollution visuelle (150/180/200 mètres de haut soit la moitié de la tour Eiffel), les effets stroboscopiques des pâles qui tournent devant le soleil, les lumières clignotantes de jour et de nuit sont les situations décrites par les riverains de l'éolien.

Un patrimoine dégradé:

L'implantation d'éoliennes industrielles ne peut que porter atteint au très riche patrimoine architectural, culturel et paysager de la Charente Maritime, qu'il s'agisse de sites ou monuments inscrits ou classés ou tout simplement du simple patrimoine local très abondant dans notre région.

Urbanisme:

Outre le fait que la construction d'éoliennes est incompatible avec bon nombre de P.L.U. ou de cartes communales déjà adoptées, ce serait un frein pour les constructions neuves. Dans une commune, qui voudrait construire à proximité d'une ou de plusieurs éoliennes ? Comme ce sont essentiellement les jeunes qui construisent de nouvelles maisons, cela rejaillirait sur la démographie, dans un département très rural, où la population est déjà vieillissante.

Une menace pour le tourisme :

La Charente Maritime est une terre de tourisme. C'est sa première activité économique. C'est particulièrement vrai dans le cas de notre département qui compte de nombreux gites et chambres d'hôtes.

Quoique prétendent les promoteurs l'implantation et, dans le futur, la prolifération de parcs éoliens qui sont des sites industriels ne pourront que porter un coup sévère à l'attrait touristique de la région. Peu de gens ont envie de passer des vacances à proximité d'éoliennes industrielles.

Des perspectives problématiques pour l'emploi :

Les éoliennes terrestres étant principalement fabriquées à l'étranger, peu d'emplois seront créés sauf pour la maintenance (télésurveillance), et ce ne seront pas des emplois locaux (excepté peut être en sous-traitance au moment de l'installation).

La baisse de la valeur de l'immobilier :

La présence d'éoliennes à proximité d'une habitation entraînerait une dépréciation significative de l'immobilier, voire des maisons invendables. Qui voudra acheter une habitation proche des éoliennes ? Nous avons déjà observé des cas de désistement du fait du projet qui nous préoccupe.

La division du tissu social:

Avant même le commencement et la moindre réalisation, dans toutes les communes où existe un projet d'implantation d'éoliennes, on assiste à la division des populations entre les partisans et les opposants parfois au sein de la même famille.

Le propriétaire d'une maison qui ne veut pas d'éolienne et souhaite vivre tranquille peut se voir imposer un parc éolien à 500 mètres sans pouvoir s'y opposer parce qu'un voisin aura signé une promesse de bail sans égard pour lui.

Une affaire purement financière de subventions et de retours juteux sur investissements pour les promoteurs et les investisseurs :

Les opérateurs bénéficient du tarif de rachat très avantageux de 82 cts le KWh et autres avantages fiscaux. Cela devient une pure affaire financière subie par le consommateur qui payent la C.S.P.E. via leur facture d'électricité D'autre part, E.D.F a déjà annoncé qu'il faudrait financer de nouvelles lignes de transport et que les tarifs seraient augmentés. Bien que condamné par le Conseil d'Etat et la Cour Européenne de justice, ce tarif a de nouveau été adopté par décret (et à nouveau contesté par des fédérations nationales d'associations). Il fait aujourd'hui l'objet de recours contentieux auprès de l'Etat de la part de particuliers qui accusent celui-ci de leur imposer une taxe de manière illégale.

Les seuls vrais bénéficiaires de l'éolien industriel sont les promoteurs, souvent étrangers, et les investisseurs qui bénéficient de juteux retours sur investissement.

Des baux emphytéotiques qui peuvent présenter des dangers pour les propriétaires :

Des sociétés nouvellement créées de petite taille, filiales de grands groupes promettent des montants de locations très élevés aux propriétaires des terrains concernés pour qui il y a un effet d'aubaine dans le cadre de baux qui peuvent aller jusqu'à 40 ans .

Or ces sociétés peuvent changer de propriétaire. Les éoliennes peuvent également se vendre. Le démantèlement des éoliennes tous les 15 à 20 ans incombera aux propriétaires en cas de défaillance de ces sociétés.

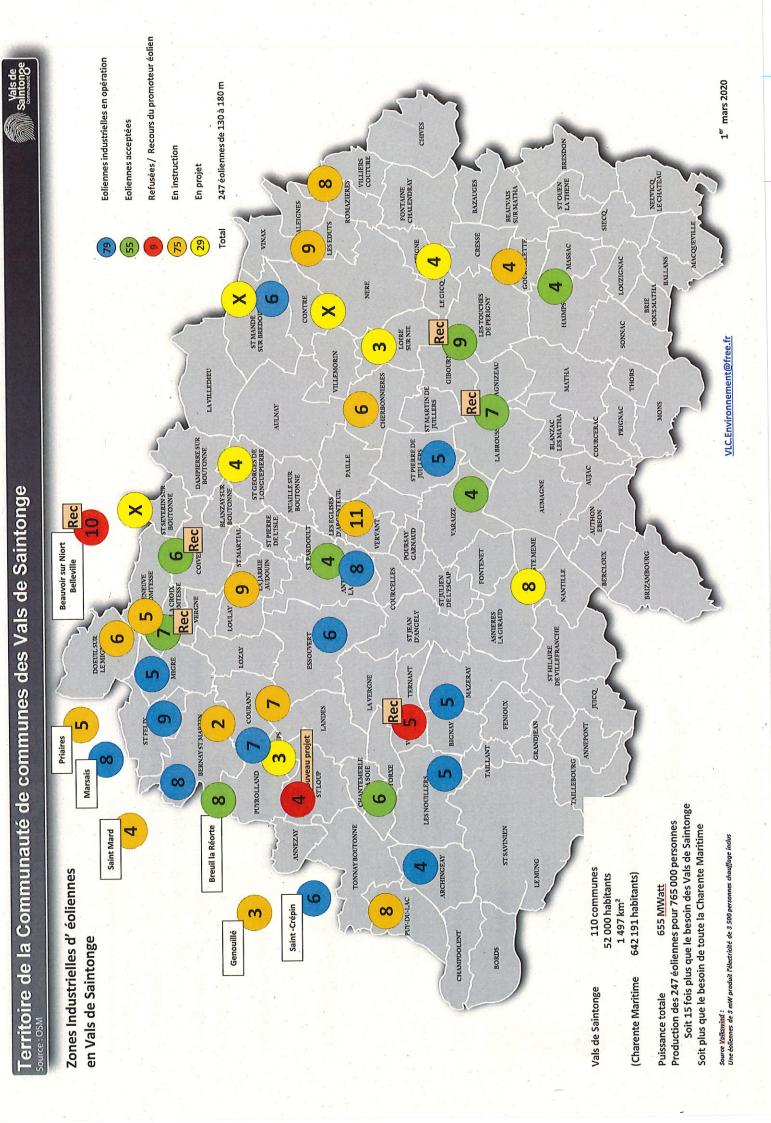
Des avantages fiscaux illusoires pour les collectivités ? :

De la même manière, les promoteurs font miroiter de réelles rentrées fiscales aux collectivités locales (I.F.E.R., Contribution Economique Territoriale) tout en oubliant de préciser que si l'immobilier chute, c'est un manque à gagner pour le département (T.P.F.), si une maison n'est plus occupée, c'est la Taxe d'Habitation pour la commune ou la Communauté de Communes qui fera défaut et s'il n'y a plus de nouvelles constructions, c'est non seulement la Taxe d'Habitation mais également le Foncier Bâti qui ne rentreront plus dans les caisses des collectivités locales.

Scandales financiers et prises illégales d'intérêts, un fait national avéré :

Il faut rappeler tous les scandales financiers liés à l'éolien et dénoncés depuis longtemps par les fédérations d'associations et les prises illégales d'intérêts, qui donnent lieu à de lourdes condamnations au point d'émouvoir l'Agence Française Anticorruption (AFA)

and your ery considered in a considered to a property of the second party of the second party and the second of the second party of the second par





Eoliennes industrielles en opération



Eoliennes acceptées



Refusées / Recours du promoteur éolien



En instruction



En projet

247 éoliennes de 130 à 180 m Total

Augmentation de 20 % du nombre de mats correspondant à 655 mW

Augmentation de 18 % de la puissance

Vals de Saintonge

110 communes

52 000 habitants

1 497 km²

(Charente Maritime

642 191 habitants)

Puissance totale

655 MWatt

Production des 247 éoliennes pour 765 000 personnes

Soit 15 fois plus que le besoin des Vals de Saintonge Soit plus que le besoin de toute la Charente Maritime

Source Volkswind:

Une éoliennes de 3 mW produit l'électricité de 3 500 personnes chauffage inclus

rcs en proje	La Jarrie Audouin 1 (en instruction) La Jarrie Audouin 2 (en instruction) Bernay saint Martin (en instruction) Total Loiré sur Nie St Georges de Longuepierre Asnières le Giraud - Nantillé - Ste Même Nachamps (agrandissement du parc existant) Seigné Saint Mandé sur Brédoire Contre Saint Severin sur Boutonnes Et tous les projets cachés pour l' instant	2 machines 7 machines 2 machines 75 éoliennes 3 machines 4 machines 8 machines 4 machines 4 machines X machines X machines X machines X machines	6 MW 21 MW 6 MW 236 MV 9 MV 12 MV 24 MV 9 MV
rcs en proje	La Jarrie Audouin 2 (en instruction) Bernay saint Martin (en instruction) Total Loiré sur Nie St Georges de Longuepierre Asnières le Giraud - Nantillé - Ste Même Nachamps (agrandissement du parc existant) Seigné Saint Mandé sur Brédoire Contre Saint Severin sur Boutonnes	7 machines 2 machines 75 éoliennes 3 machines 4 machines 8 machines 3 machines 4 machines X machines X machines	21 MW 6 MW 236 M 9 MV 12 MV 24 MV 9 MV
cs en proje	La Jarrie Audouin 2 (en instruction) Bernay saint Martin (en instruction) Total Loiré sur Nie St Georges de Longuepierre Asnières le Giraud - Nantillé - Ste Même Nachamps (agrandissement du parc existant) Seigné Saint Mandé sur Brédoire Contre	7 machines 2 machines 75 éoliennes 3 machines 4 machines 8 machines 3 machines 4 machines X machines X machines	21 MW 6 MW 236 M 9 MV 12 MV 24 MV 9 MV
rcs en proje	La Jarrie Audouin 2 (en instruction) Bernay saint Martin (en instruction) Total Loiré sur Nie St Georges de Longuepierre Asnières le Giraud - Nantillé - Ste Même Nachamps (agrandissement du parc existant) Seigné Saint Mandé sur Brédoire	7 machines 2 machines 75 éoliennes 3 machines 4 machines 8 machines 3 machines 4 machines X machines	21 MW 6 MW 236 M 9 MV 12 MV 24 MV 9 MV
cs en proje	La Jarrie Audouin 2 (en instruction) Bernay saint Martin (en instruction) Total Loiré sur Nie St Georges de Longuepierre Asnières le Giraud - Nantillé - Ste Même Nachamps (agrandissement du parc existant) Seigné	7 machines 2 machines 75 éoliennes 3 machines 4 machines 8 machines 3 machines 4 machines	21 MW 6 MW 236 M 9 MV 12 MV 24 MV 9 MV
cs en proje	La Jarrie Audouin 2 (en instruction) Bernay saint Martin (en instruction) Total Loiré sur Nie St Georges de Longuepierre Asnières le Giraud - Nantillé - Ste Même Nachamps (agrandissement du parc existant)	7 machines 2 machines 75 éoliennes 3 machines 4 machines 8 machines 3 machines	21 MW 6 MW 236 M 9 MV 12 MV 24 MV 9 MV
cs en proje	La Jarrie Audouin 2 (en instruction) Bernay saint Martin (en instruction) Total Loiré sur Nie St Georges de Longuepierre Asnières le Giraud - Nantillé - Ste Même	7 machines 2 machines 75 éoliennes 3 machines 4 machines 8 machines	21 MW 6 MW 236 MV 9 MV 12 MV 24 MV
rcs en proje	La Jarrie Audouin 2 (en instruction) Bernay saint Martin (en instruction) Total Loiré sur Nie St Georges de Longuepierre	7 machines 2 machines 75 éoliennes 3 machines 4 machines	21 MW 6 MW 236 MV 9 MV 12 MV
- - - - - rcs en proje	La Jarrie Audouin 2 (en instruction) Bernay saint Martin (en instruction) Total Loiré sur Nie	7 machines 2 machines 75 éoliennes 3 machines	21 MW 6 MW 236 M
cs en proje	La Jarrie Audouin 2 (en instruction) Bernay saint Martin (en instruction) Total	7 machines 2 machines 75 éoliennes	21 MW 6 MW 236 M
Λ.	La Jarrie Audouin 2 (en instruction) Bernay saint Martin (en instruction)	7 machines 2 machines	21 MW 6 MW
Λ.	La Jarrie Audouin 2 (en instruction) Bernay saint Martin (en instruction)	7 machines 2 machines	21 MW 6 MW
	La Jarrie Audouin 2 (en instruction)	7 machines	21 MV
		2	CRAN
	Doeuil sur le Mignon (en instruction)	6 machines	23 M
	Courant (EP)	7 machines	21 M
	Vervant/Les églises d'Argenteuil (décision en cours)	11 machines	
	Romazières/Saleignes (décision en cours 04/20)	8 machines	33 M
-	Gourvilette (décision en cours 04/20)		29 M
-	Les Eduts (passage en CDNPS proche)	4 machines	14 M
-	Villeneuve La Comtesse/Vergné (décision en cours 06/20)	9 machines	27 M
	Puy du Lac (tjrs en instruction)	5 machines	18 M
,	Cherbonnières (décision en cours 02/20)	8 machines	24 M
cs en cours	s d'instruction	6 machines	14 M
	Total	9 éoliennes	24 M
-	Voissay Refusé / recours du promoteur	5 machines	
	St Loup de Saintonge Refusé / nouveau projet		12 M
	Ct. Laure de Calatana a Definé à l'annueur mailet	4 machines	12 M
cs refusés.			
	Total	55 eollennes	104 1/10
	Total	55 éoliennes	164 M\
-	Haimps/Massac	4 machines	12 1414
	Bernay St M./Breuil la R./Puyrolland	4 machines	12 M\
-	• •	8 machines	24 M\
-	La Brousse – Bagnizeau (Recours) Les Touches de Périgny/Gibourne (Recours)	9 machines	31 MV
	Villeneuve La Comtesse / Vergné La Brousse – Bagnizeau (Recours)	7 machines	21 MV
		7 machines	14 MV
-	Villeneuve La Comtesse / Coivert	6 machines	12 MV
V 13 / 1	Varaize	4 machines	12 MV
	Chantemerle sur la soie/Torxé	6 machines	20 MV
	Antézant / Saint Pardoult	4 machines	18 MV
cs autorise	és qui vont se construire.		
2 2 1			
	Total	79 éoliennes	140 MV
	Saint Felix .	9 machines	20 1010
-	Antezan la Chapelle	9 machines	26 MV
-	Nachamps-Courant	8 machines	16 MW
-	Saint Pierre de Juillers	7 machines	10 MW
	Archingeay	5 machines	12 MV
-	Migré	4 machines	WM 8
		5 machines	10 MW
	Les Nouillers	5 machines	10 MW
	Saint Mandé sur Brédoire	6 machines	12 MW
	Bignay – Mazeray	5 machines	12 MW
	La Bénate	6 machines	12 MW
- /	Bernay Saint Martin		

Service Comment

Postantario policio

the second state of the se

- I may an interest of the contract of the con